

- Philippe MERELLE, PRCE
- Benoît HOWSON, PRCE
- Bruno ROCHOTTE, PRCE
- Franck OURION, professeur ENSAM
- Fabricia GRANDMAIRE, PRCE
- Jean-François LECOMTE, chargé d'enseignement
- Sandrine DELACÔTE, directrice de l'Association de Gestion des Services Universitaires
- Christophe ROYER, assureur
- Anne-Marie VALDENNAIRE, directrice du CIO d'Epinal
- Jacques GUILLOT, économiste de la construction

Article 3 :

La présente décision entrera en vigueur à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur.

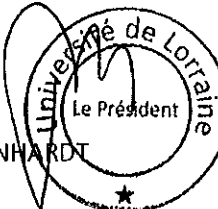
Article 4 :

Le Directeur de l'IUT d'Epinal, M. Mathieu PETRISSANS est chargé de l'application du présent arrêté qui sera notifié aux personnes concernées et affiché à la Présidence, sur le site internet de l'université et au sein de la composante.

Fait à Nancy, le 29 octobre 2021

Le Président de l'Université de Lorraine

Pierre MUTZENHARDT



Affiché le : **15 MARS 2022**
 Transmis au Recteur, Chancelier des universités le :

15 MARS 2022